

Corrigé et barème – Les mobilités touristiques internationales

Essor du tourisme mondial, flux et destinations, acteurs, mise en tourisme, impacts et surtourisme
(programme de géographie de 2^{nde})

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · Histoire-Géographie 2^{nde}

Exercice 1 – Notions et repères

(4 pts)

- a) Un touriste international est un visiteur qui se rend dans un pays autre que son pays de résidence, y passe au moins une nuit et y reste moins d'un an, sans y exercer d'activité rémunérée : il peut voyager pour ses loisirs, rendre visite à des proches ou participer à un congrès. L'excursionniste franchit lui aussi une frontière, mais repart le jour même, sans nuitée : c'est le cas de nombreux visiteurs à la journée de Venise. (1)
- b) Le 5 juillet 1841, Thomas Cook affrète un train entre Leicester et Loughborough pour quelques centaines de militants de la tempérance : c'est le premier voyage organisé à forfait, qui annonce l'industrie du voyage. La loi du 20 juin 1936, votée sous le Front populaire, accorde quinze jours de congés payés aux salariés français : elle ouvre les vacances aux classes populaires et prépare le tourisme de masse d'après 1950. (1)
- c) En 2019, les trois premières destinations mondiales par les arrivées sont la France (environ 90 millions), l'Espagne (environ 84 millions) et les États-Unis (environ 79 millions). L'Europe reçoit environ la moitié des arrivées internationales (51 % selon l'OMT), même si sa part recule depuis 1990 au profit de l'Asie-Pacifique. (1)
- d) Les statistiques comptent des arrivées, c'est-à-dire des entrées dans un pays, et non des personnes. Un touriste qui visite la France, puis l'Italie, puis la Suisse au cours du même voyage est compté trois fois. Les 1,5 milliard d'arrivées de 2019 correspondent donc à un nombre de voyageurs nettement plus faible, qui ne représente qu'une minorité de l'humanité. (1)

Erreur fréquente — Écrire « 1,5 milliard de touristes » au lieu de « 1,5 milliard d'arrivées » est un contresens que le correcteur sanctionne.

Exercice 2 – Analyse d'un document chiffré

(4 pts)

- a) Ce tableau statistique, établi d'après les Faits saillants du tourisme international publiés par l'OMT en 2020, compare pour l'année 2019 quatre grandes destinations selon deux indicateurs : le nombre d'arrivées de touristes internationaux, en millions, et les recettes tirées de leurs dépenses, en milliards de dollars. Les valeurs sont arrondies. (1)
- b) Par les arrivées, l'ordre est : France (≈ 90 millions), Espagne (≈ 84), États-Unis (≈ 79), Italie (≈ 65). Par les recettes, il devient : États-Unis (≈ 214 milliards de dollars), Espagne (≈ 80), France (≈ 64), Italie (≈ 50). La première destination par les arrivées n'est donc que troisième par les recettes, tandis que les États-Unis, troisièmes par les arrivées, encaissent plus de trois fois plus que la France : les deux classements ne coïncident pas. (1)
- c) France : $64 \text{ milliards} \div 90 \text{ millions} \approx 711$, soit environ 710 dollars par arrivée. États-Unis : $214 \text{ milliards} \div 79 \text{ millions} \approx 2\,709$, soit environ 2 710 dollars par arrivée. Un touriste international dépense donc en moyenne près de quatre fois plus aux États-Unis qu'en France. (1)
- d) La France reçoit surtout des visiteurs européens proches (Allemands, Britanniques, Belges, Néerlandais), souvent venus en voiture ou en train pour des séjours courts, et elle est un pays de passage vers l'Espagne ou l'Italie : beaucoup de visiteurs y dorment une nuit et repartent. Les États-Unis, au contraire, accueillent en plus de leurs voisins canadiens et mexicains une clientèle lointaine (Europe, Asie) qui vient pour des séjours plus longs, avec des dépenses élevées d'hébergement, de transport intérieur et de loisirs. L'écart rappelle qu'il faut distinguer la fréquentation d'un pays de ce qu'elle lui rapporte. (1)

Le point clé — Un classement par les arrivées mesure la fréquentation, un classement par les recettes mesure la richesse produite : un bon devoir compare toujours les deux.

Exercice 3 – Étude de cas : Venise face au surtourisme*(4 pts)*

- a) Les visiteurs à la journée sont des excursionnistes : ils ne dorment pas à Venise, donc ne paient pas la taxe de séjour prélevée sur les nuitées, et dépensent peu sur place, alors qu'ils se concentrent aux mêmes heures dans les mêmes rues. La contribution d'accès vise à la fois à leur faire payer une part du coût de leur présence (nettoyage, entretien) et à dissuader les visites aux jours de plus forte affluence. (1)
- b) Premier indice : le centre historique a perdu plus des deux tiers de ses habitants, passant de plus de 170 000 au début des années 1950 à moins de 50 000 en 2022 ; la ville se vide de ses résidents au profit des visiteurs et des meublés touristiques, ce qui relève de la touristification. Second indice : la recommandation des experts de l'UNESCO d'inscrire Venise sur la liste du patrimoine en péril (2023) montre que l'afflux menace le bien lui-même, ce qui correspond à un dépassement de la capacité de charge du lieu. (1)
- c) À l'échelle nationale, le gouvernement italien interdit depuis le 1er août 2021 les grands navires de croisière dans le bassin de Saint-Marc et le canal de la Giudecca, pour limiter l'arrivée massive de croisiéristes et protéger la lagune. À l'échelle locale, la commune teste à partir du 25 avril 2024 une contribution d'accès de 5 euros pour les visiteurs à la journée. À l'échelle mondiale, l'UNESCO exerce une pression par la menace d'une inscription sur la liste du patrimoine en péril, même si son comité y renonce en 2023. (1)
- d) Pour leurs partisans, ces mesures protègent les habitants, le patrimoine et la lagune, et font contribuer les visiteurs au coût qu'ils occasionnent. Pour leurs critiques, une taxe de 5 euros est trop faible pour réduire les flux et transforme la ville en site payant, presque en parc d'attractions ; certains habitants et commerçants, qui vivent du tourisme, redoutent au contraire une baisse de leurs revenus. Le débat oppose donc protection du lieu, droit d'accès du plus grand nombre et intérêts économiques locaux. (1)

Attention — Venise n'est pas « détruite par le tourisme » : écrivez qu'elle est saturée à certaines périodes et dans certains quartiers, ce qui est exact et nuancé.

Exercice 4 – Préparer un croquis*(4 pts)*

- a) I. Des foyers émetteurs et des flux concentrés ; II. Des espaces récepteurs hiérarchisés ; III. Des espaces en marge et des lieux sous pression. Ce plan va de la cause (qui part) à l'effet (où l'on va) puis aux limites (qui reste à l'écart, où les flux saturent), ce qui évite une simple liste de lieux. (1)
- b) I : les foyers émetteurs (Amérique du Nord, Europe du Nord-Ouest, Asie orientale) en aplats de couleur (surface) ; les flux en flèches d'épaisseur proportionnelle à leur importance (ligne). II : les bassins récepteurs (Méditerranée, Caraïbe, Asie du Sud-Est) en hachures ou aplats (surface) ; les grandes métropoles touristiques et aéroports-pivots (Paris, Londres, Bangkok, Dubaï) en cercles proportionnels (point). III : les espaces en marge (Afrique subsaharienne, Asie centrale) en couleur claire (surface) ; les lieux de surtourisme (Venise, Barcelone) par un pictogramme (point). (1)
- c) Europe du Nord-Ouest vers le bassin méditerranéen : c'est le premier flux mondial, qui explique que l'Europe reçoive la moitié des arrivées. Amérique du Nord vers le Mexique et la Caraïbe : un flux de proximité vers une périphérie d'agrément ensoleillée, avec des stations comme Cancún. Asie orientale (Chine, Corée du Sud, Japon) vers l'Asie du Sud-Est : le flux le plus dynamique, qui explique la hausse de la part de l'Asie-Pacifique de 13 % à 25 % des arrivées entre 1990 et 2019. Ces trois flux sont intra-régionaux, comme environ quatre arrivées sur cinq. (1)
- d) L'Afrique subsaharienne : l'Afrique entière ne reçoit qu'environ 5 % des arrivées mondiales en 2019, faute de clientèle solvable proche, d'infrastructures et parfois de sécurité ; seules quelques destinations (Afrique du Sud, îles de l'océan Indien, parcs d'Afrique de l'Est) s'en détachent. L'Asie centrale : enclavée, éloignée des foyers émetteurs et mal desservie par les lignes aériennes, elle reste peu fréquentée malgré un patrimoine important, comme celui de Samarcande en Ouzbékistan. (1)

Repère — Un croquis se lit par sa légende : trois parties qui s'enchaînent valent mieux qu'une accumulation de figurés sans hiérarchie.

Exercice 5 – Question problématisée

(4 pts)

- a) Un acteur est une personne, un groupe ou une institution qui agit sur un espace selon ses intérêts : ici, il organise, encadre, vend ou subit les mobilités touristiques internationales. Problématique possible : comment des acteurs aux intérêts différents, agissant à des échelles différentes, organisent-ils et parfois se disputent-ils les mobilités touristiques internationales ? (1)
- b) I. Les touristes et les entreprises produisent les flux (clientèles des pays riches et émergents, voyageurs, compagnies aériennes, plateformes). II. Les pouvoirs publics encadrent et aménagent (États par les visas et la promotion, collectivités par l'aménagement et la régulation). III. Les organisations internationales et les habitants cherchent à orienter le tourisme (OMT et UNESCO fixent des normes, les habitants contestent ou négocient). (1)
- c) Les entreprises organisent l'essentiel des mobilités touristiques internationales. Des voyageurs comme le groupe allemand TUI vendent des séjours complets, transport et hébergement compris, tandis que les compagnies à bas coût, favorisées par la libéralisation du ciel européen en 1997, ont multiplié les courts séjours urbains. Depuis les années 2000, les plateformes numériques comme Booking.com (fondée en 1996) ou Airbnb (fondée en 2008) mettent directement en relation voyageurs et hébergeurs à l'échelle mondiale. Ces firmes transnationales choisissent leurs destinations selon la rentabilité et captent une part importante des recettes, souvent hors du pays d'accueil : elles sont à la fois les moteurs des flux et un facteur d'inégalité entre territoires. (1)
- d) Les mobilités touristiques internationales ne sont donc pas le simple résultat de choix individuels : elles sont produites par des entreprises transnationales, encadrées par des États et des collectivités, orientées par des organisations internationales, et de plus en plus discutées par les habitants des lieux visités, comme à Barcelone en 2024. Ces acteurs agissent à des échelles emboîtées et leurs intérêts divergent souvent. Reste à savoir si les politiques climatiques, qui visent notamment le transport aérien, ajouteront bientôt un nouvel acteur décisif à ce jeu. (1)

À retenir — Chaque acteur cité doit être accompagné de son échelle d'action et d'un exemple daté, sinon la liste ne démontre rien.